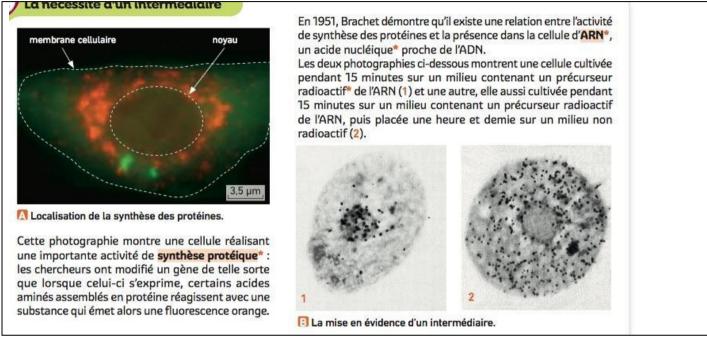
Du gène à l'ARNm: la transcription

<u>Acquis:</u> Un gène peut être défini comme la portion d'ADN gouvernant la synthèse d'une protéine particulière.

La synthèse des protéines est le mécanisme par lequel s'exprime un gène. Il existe donc obligatoirement un système de correspondance entre l'ordre des nucléotides d'un gène et l'ordre des acides aminés de la protéine gouvernée par le gène.

<u>Document 1</u>: un intermédiaire indispensable



Chez les eucaryotes, les molécules d'ADN sont présentes dans le noyau. Des expériences de marquage montrent que ces molécules restent dans le noyau.

Document 2 : Comprendre une expérience, extraire une information utile et valider une hypothèse

